

Documents nécessaires à la mise en marché

- ✓ Pièces d'identités avec photos
 - ✓  Acte de vente
 - ✓  Acte de prêt hypothécaire
 - ✓ Informations à jour sur votre prêt hypothécaire
 - ✓ Certificat de localisation
 - ✓ Contrat de mariage (s'il y a lieu)
 - ✓  Compte de taxes scolaires
 - ✓  Compte de taxes municipales
 - ✓ Factures de consommation d'énergie
 - ✓ Certificat de conformité des installations septiques (si fosse septique)
 - ✓ Test ou analyse d'eau potable (si puit artésien)
 - ✓ Ancien rapport d'inspection effectué sur votre propriété (s'il y a lieu)
 - ✓ Factures de rénovation (s'il y a lieu)
 - ✓ Testament ou déclaration de transmission (s'il s'agit d'une succession)

 - ✓ Les états financiers (pour copropriété seulement)
 - ✓ Les procès-verbaux (pour copropriété seulement)
 - ✓ Les documents détaillant les frais de copropriété (pour copropriété seulement)
-  = Disponible sur internet



Équipe Les Auclair
Courtiers immobiliers résidentiels